



Houilles, le 24 septembre 2024

Madame, Monsieur,

Le dispositif « Devoirs faits » permet à des élèves volontaires de bénéficier, au sein du collège, d'une aide appropriée pour effectuer leur travail personnel, le travail qui est attendu d'eux. Notre collège mettra en place ce dispositif la semaine du 14 octobre 2024.

Afin d'organiser la mise en place de ce programme, je vous prie de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous.

**Ce coupon est à remettre au professeur principal de votre enfant avant le 3 octobre. Une confirmation d'inscription sera remise à votre enfant avant le début du dispositif.**

Bien à vous,

La Principale Adjointe  
Marion VIVIEN

INSCRIPTION EN DEVOIRS FAITS 2024-2025

**NOM de l'enfant :** \_\_\_\_\_

**PRENOM de l'enfant :** \_\_\_\_\_

**CLASSE :** \_\_\_\_\_

Merci de compléter par un numéro d'ordre de préférence le ou les créneaux choisis (**cases blanches uniquement**) :

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08H55/9H50	DF	DF	DF maths		
10H05/11H00			DF		
11H00/11H55	DF maths	DF	DF	DF	DF maths
12H25/13H25	DF	DF Objectif Brevet		DF	
13H25/14H30					
14H30/15H25	DF	DF			
15H40/16H35	DF	DF			DF maths
16H35/17H30					

**DF** : Devoirs faits dans toutes les matières.

**DF maths** : Devoirs faits option mathématiques.

**DF Objectif Brevet** : Devoirs faits pour les 3<sup>e</sup> souhaitant se préparer au DNB (Diplôme National du Brevet)

Si vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant, merci de cocher la case ci-dessous :

Je ne souhaite pas inscrire mon enfant.

**Ce coupon est à remettre au professeur principal avant le 3 octobre.**

Signature du responsable légal :